Communiqué de presse Snes-FSU 72 le lundi 9 novembre 2026

Plus de 8 700 selon les renseignements territoriaux, mais en réalité plus de 10 000 personnes dans les rues du Mans : la mobilisation du 5 novembre est une réussite, la répression et les interdictions ne la feront pas taire.

La journée de mobilisation du jeudi 5 novembre 2026 a été un succès majeur et pacifique. La préfecture elle-même a indiqué n'avoir relevé aucun incident en marge du défilé, qui a suivi un parcours concerté avec les organisations syndicales. Cette mobilisation exceptionnelle, l'une des plus importantes depuis le début du mouvement, réunit salarié·es, retraité·es, étudiant·es, lycéen·nes et habitant·es du Mans autour d'exigences claires : pouvoir d'achat, salaires, conditions de travail et d'études, et réponses immédiates aux urgences sociales. Elle démontre que la colère sociale est profonde, largement partagée et déterminée à se faire entendre.

Des arrêtés liberticides inacceptables

Le préfet de la Sarthe a pris des arrêtés interdisant les manifestations non déclarées dans une large partie du centre-ville, autour de la gare, de la rue Gambetta et dans la zone commerciale nord, tout en prohibant le port d'équipements de protection dans un périmètre de 200 mètres. Ces mesures ne protègent pas l'ordre public : elles organisent la mise à l'écart de la contestation, en confinant les manifestations dans des espaces réduits, éloignés des lieux de pouvoir et du regard de la population.

Le SNES-FSU 72 dénonce avec la plus grande fermeté ces décisions inacceptables et liberticides. Elles portent atteinte au droit de manifester, droit fondamental dans une démocratie, et visent à décourager celles et ceux qui choisissent de se mobiliser. Interdire de circuler, de se rassembler ou de se protéger dans les espaces centraux de la ville, c'est chercher à vider la rue de sa force politique et à imposer une contestation silencieuse, fragmentée et sans portée.

La manifestation du 5 novembre a pu se dérouler sans incident majeur. Cela ne doit surtout pas masquer la logique d'ensemble : empêcher, diviser, surveiller et décourager la mobilisation. Le préfet ne peut pas prétendre garantir la liberté de manifester tout en multipliant les interdictions, les périmètres et les conditions qui rendent l'exercice de ce droit de plus en plus difficile.

Les lycéen·nes visé·es

Les lycéen·nes du Mans font particulièrement l'objet de ces mesures. Un arrêté préfectoral pris le 5 novembre interdit, jusqu'au 10 novembre, toute entrave à l'accès aux lycées Bellevue et Marguerite Yourcenar, mesure étendue au lycée Montesquieu, dans un périmètre de 50 mètres : blocages, transport ou usage d'objets destinés à des barricades, rassemblements non déclarés et port de protections individuelles y sont prohibés.

Selon cette logique, il faudra donc désormais se présenter seul devant son lycée sans lunettes de piscine dans son sac de sport, sans casque de vélo au détriment de la sécurité routière, sans masque si l'on est malade, et probablement sans parapluie lorsqu'il pleut : autant d'objets qui, sous prétexte de « protection individuelle », pourraient être soupçonnés de constituer une menace pour l'ordre public. Il ne manque plus que l'interdiction des cartables trop solides et trop lourds .

Derrière l'absurdité de ces formulations se cache une réalité moins drôle : une pression policière renforcée devant les établissements, des amendes menaçant les personnes qui ne s'y conformeraient pas, et une volonté de criminaliser des lycéen·nes qui expriment leurs revendications. Les jeunes ont le droit de s'organiser, de se mobiliser et de faire entendre leurs exigences sur leurs conditions d'études et leur avenir.

Les fermetures administratives, les cours basculés à distance (totalement inefficaces) et la présence policière ne répondent pas aux causes de la mobilisation : elles l'alourdissent. Nous exigeons le retrait de ces mesures et le respect du droit des lycéen·nes à s'organiser et à se mobiliser. Le retour à un véritable dialogue est plus que nécessaire. La mobilisation du 5 novembre montre que la rue est toujours un espace démocratique essentiel. Nous continuerons à défendre le droit de manifester, à soutenir les lycéen·nes et à exiger des réponses à la hauteur de l'urgence sociale.